

**C.F.P.R.***On ne se lasse pas d'apprendre***700 €****HAUTURIER**

Toutes distances

Pour les titulaires du permis côtier

- Formation théorique à la demande sans pratique (35 heures)
- Formation toute l'année
- Cours sur carte Marine
- Calcul des marées
- Questions subsidiaire
- Prêt du matériel : règle, compas, carte marine
- Examen théorique sur Colomiers

Pièces à fournir

- 1 photo d'identité (format passeport)
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- 1 timbre fiscal à 8€
- 1 timbre fiscal à 30€
- 1 certificat médical (imprimé donné à l'inscription)
- Original permis côtier

NON COMPRIS DANS LA FORMULE :

Le 2^{ème} examen théorique et les timbres fiscaux en cas d'échec :
40€ + timbre fiscal à 38€

CASTRES**40 route de Navès - 81100 CASTRES**

Tél. : 05 63 72 33 85 - Fax : 05 63 59 91 66

castres@cfpr.fr